

Décision 16-D-06 du 13 avril 2016

relative à des pratiques mises en oeuvre par le GAFIC dans le secteur de la fourniture, l'installation et la maintenance d'équipements professionnels de cuisine

Posted on: 25 novembre 2016 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Autorité de la concurrence (autosaisine)

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire

Procédure(s)

Transaction

Entreprise(s) concernée(s)

Groupement d'Achat des Fournisseurs d'Industrie Hôtelière et Collectivités (GAFIC)

Lire

le texte intégral de la décision

99.98 Ko